

Comment rendre le développement plus durable ? Le point de vue de l'économiste.
Exposé introductif du XVIII^o colloque fédérateur de l'Institut CEDIMES présenté le
Jeudi 22 mai 2008
Sorbonne Amphithéâtre Louis Liard

I Un consensus problématique

Le Français ont longtemps sous-estimé les avertissements d'un Bertrand de Jouvenel qui dénonçait dès 1965 le gaspillage des ressources naturelles ou d'un Robert Lattès, préfacier de l'édition française du Rapport du Club de Rome, *Limits to Growth* improprement intitulé *Halte à la croissance*. L'opinion publique française mais aussi de beaucoup d'autres pays (Brésil, Royaume – Unis, É.-U., Chine, Allemagne selon MacKinsey.) a basculé depuis la canicule de 2005, le film d'Al Gore et le rapport Stern de 2006. Aujourd'hui, plus des trois quarts des Français pensent que le *DD est plus qu'une idée à la mode : une idée qui a de l'avenir*. Leur opinion s'accorde avec le consensus de la communauté scientifique sur les perspectives climatiques du XXI^o siècle.

Mais sur quoi porte ce consensus ? D'abord sur un constat. Après 5000 ans de stabilité climatique, des températures variant de quelques dixièmes de degrés et la constance du niveau de CO₂, la Terre tend à se réchauffer depuis quelques décennies, cependant que le tonnage de CO₂ émis dans l'atmosphère a triplé depuis 1950. L'accumulation nette des GES émis au cours des 150 dernières années rapproche la teneur en CO₂ d'un seuil au-delà duquel des perturbations irréversibles risquent très probablement selon les modèles de simulation actuels de bouleverser la planète. D'où l'intérêt croissant qu'éveille le DD.

Cette notion fut proposée en 1980 dans un rapport commandé par le PNUE à l'Union internationale pour la conservation de la nature. Dans sa version d'origine, la traduction française reprenait les termes anglais de **développement soutenable**. Le développement soutenable englobe non seulement la prise en compte des **intérêts des générations futures** à laquelle se limite le rapport Brundtland de 1987, mais aussi des considérations éthiques sur les modes de **croissance socialement supportables** et une **capacité dudit développement à s'auto-entretenir dans la durée**. Le DD vise à répondre aux **crain**

concernant les désordres climatiques et l'épuisement des ressources non renouvelables à l'échelle de la durée de vie humaine. Plus récemment les craintes se sont étendues aux disponibilités en eau salubre et potable, en terres cultivables avant de toucher les effets de la réduction du nombre des espèces vivantes.

Des craintes diffuses ne suffisent cependant pas à inspirer des politiques concrètes, efficaces et économiquement efficaces. Si les tendances précédentes ne font guère de doute, en revanche bien des questions restent ouvertes et donnent lieu à controverse : d'abord sur la nature, l'ampleur et la répartition des préjudices anticipés, ensuite sur la part des responsabilités de l'activité humaine dans l'ensemble des causes qui sont à l'origine des menaces, enfin sur le contenu des remèdes qui, compte tenu de leurs coûts, de leurs bienfaits espérés et de leurs effets pervers éventuels, doivent être entrepris sans retard.

Ce colloque nous réunit autour de questions fort dérangeantes : dans quelle mesure l'objectif du DD impose-t-il que les habitants du Nord changent **leurs habitudes** de produire, de consommer, de vivre? Les pays émergents du Sud peuvent-ils espérer pouvoir imiter les genres de vie du Nord? Les populations les plus démunies peuvent-elles persister dans des pratiques culturelles dévastatrices et pourtant nécessaires à leur survie immédiate? Les débats se focalisent sur quelques thèmes - phares comme les émissions de CO² ou les OGM ; et dans nos sociétés malades de leur information, ils sont symptomatiques du fossé qui sépare les perceptions subjectives, filles des passions et les réalités que la science met peu à peu au jour.

II Expertise scientifique et Décision politique

La complexité des problèmes soulevés par la sauvegarde des écosystèmes est telle que les autorités politiques ne peuvent se passer du concours des spécialistes des sciences dures et de la vie. Leur dialogue intéresse les lobbies et une société prompte à s'émouvoir, mais plus lente à se convaincre de modifier ses habitudes.

Ce débat se situe aux frontières de la connaissance. Or, l'histoire des sciences abonde en exemples où s'installe dans les milieux scientifiques la croyance largement partagée que telle proposition est vraie parce que des raisons fortes l'étayent, alors que la suite des

événements a pu en démontrer la fragilité (Boudon). Et il est de fait que le progrès scientifique élimine chemin faisant nombre de conjectures et d'hypothèses qui n'ont pu être validées par la suite. L'économiste se doit, devant les défis que rencontre sa discipline, de poser aux spécialistes les plus compétents la question préalable suivante : **l'humanité dispose-t-elle de données factuelles et d'arguments suffisants pour qu'il faille réviser de fond en comble ses processus de développement ?** Les raisons fortes avancées au sujet du réchauffement climatique dans un domaine marqué encore par les larges incertitudes que le rapport Stern a soulignées, suffisent – elles pour nous persuader de nous engager dans une aventure qui ressemble à une sorte de planification centrale de l'économie planétaire ? La question se pose en raison des divergences qui subsistent sur la réalité et l'ampleur des dommages, sur les relations de causalité entre les émissions de CO², les températures régnant dans le monde et le niveau des océans. Nos connaissances sur le soleil, les nuages, les aérosols, la mesure des températures semblent encore peu assurées.

Et **certaines mesures paraissent pour le moins prématurées** par exemple dans le domaine des bio-carburants. La controverse fait ressortir le caractère improvisé de politiques dont on n'a pas toujours pris la précaution de comparer les avantages et les coûts avec ceux de la routine (*business as usual*) et ceux de mesures alternatives. Face à une opinion publique déconcertée et éprise de sécurité, l'acteur politique peut être conduit à prendre à la hâte des mesures disproportionnées ou contreproductives.

Ces réserves étant faites, admettons que notre planète subit une dégradation sensible de ses ressources naturelles, du fait de l'ampleur des prélèvements et des rejets croissants opérés par la machine économique. Ce problème ne concerne pas seulement les scientifiques, les philosophes et la classe politique. L'analyse économique a son mot à dire. Il s'agit en effet de « **définir une stratégie rationnelle dans un contexte totalement incertain** » (Claude Allègre), de prendre des « *décisions dures sur des informations molles* » (Godet), d'associer plus étroitement l'expérimentation scientifique, l'évaluation économique et financière des décisions déjà engagées ou simplement envisagées.

III Pour une croissance intelligente

Nos conceptions de la croissance et de ses rapports avec le développement sont à revoir sur plusieurs points. Il s'agit de **réconcilier les stratégies de croissance avec des**

objectifs supérieurs de développement avec lesquels elles ont tendance à diverger. Le développement n'est pas le sous- produit de n'importe quelle croissance. La différence concerne à la fois leurs horizons respectifs et leur contenu.

Une croissance intelligente orientée vers un DD doit **prendre en compte les stocks de biens publics mondiaux épuisables** que la croissance des 60 dernières années dilapide au point de compromettre la survie de l'humanité. Les modèles de croissance prennent les flux de PIB comme unique variable explicative. C'est un erreur.

On doit admettre que les processus de croissance empruntent des trajectoires variées en fonction des contraintes et des atouts propres aux sociétés locales. Les territoires ont des caractéristiques qui les rendent inégalement sensibles aux inconvénients et aux catastrophes provenant de la raréfaction des ressources naturelles et des dérèglements planétaires. L'imitation universelle, l'uniformité d'un modèle de croissance, le *one best way*, l'idéologie du rattrapage sont voués à l'échec. **La géographie reprend ses droits**, façonne les cultures et impose la coexistence de plusieurs modèles.

Au cours des 250 dernières années, les économistes ont attribué la croissance industrielle successivement à la division du travail et au libre – échange, à l'effort des épargnants et à l'accumulation du capital matériel et financier, au progrès technique et des connaissances. Les modèles récents de croissance endogène doivent à leur tour être corrigés. Ils reflètent en effet une conception exagérément quantitative et optimiste de l'effet des dépenses de formation, de R & D , et des innovations de produits et de procédés sur le bien-être des populations. **N'importe quel progrès technique n'est plus bon à prendre, quelle que soit la rentabilité commerciale et financière de ses applications.** La qualité des orientations scientifiques et des avancées technologiques devra donc être jugée à l'aune de leurs incidences, positives et négatives, sur la nature.

Opter pour une croissance intelligente revient à **repousser le mirage de la décroissance** et de la croissance zéro pour deux raisons : l'amélioration du sort des populations les plus pauvres est un devoir dont l'humanité ne peut se défaire. La prévention des dommages, la bonne gestion des stocks de ressources naturelles, le bien-être des générations ascendantes vont demander des capitaux, le retour en grâce de l'expérience industrielle, le développement de la recherche scientifique indispensables aux éco-innovations

et sans doute **plus de discernement et moins d'autocensure dans l'application du principe de précaution¹**.

L'environnement donne un regain d'actualité au thème de l'état stationnaire qui selon Stuart Mill devait voir les populations les plus riches, une fois leurs besoins essentiels satisfaits, **consommer avec modération et sobriété leurs revenus**, et se livrer à des activités moins dispendieuses que la consommation matérielle. La retenue que les consommateurs ne sont pas prêts à accepter spontanément leur sera indirectement imposée par les incitations du marché et le renchérissement des biens à fort contenu environnemental.

IV Marchés et normes réglementaires

Les marchés souffrent de trois types de carences.

-Ils peuvent envoyer des signaux inappropriés :par exemple l'enchérissement des logements de centres urbains par rapport au prix de l'essence a favorisé la dépendance aux transports et l'étalement des villes ;ou encore la liberté des échanges a évincé les cultures vivrières au profit de cultures exportables mais vulnérables au protectionnisme des pays du Nord.

-Le marché laissé à lui-même écarte les populations durablement insolubles de l'accès à des ressources essentielles comme l'eau salubre.

-Enfin, la question de la dimension du marché pertinente pour faire payer le vrai prix d'une ressource rare sans offrir des rentes injustifiées aux privilégiés reste entière.

Ces carences ne discréditent pas le marché car elles ne lui sont pas entièrement imputables. Bien des pays qui n'ont pas adhéré aux principes de l'économie de marché ont été insensibles aux dégradations que leurs activités infligent à la planète. Il est possible et nécessaire au contraire de recourir au marché pour redresser les erreurs du passé. La principale erreur est commise par les comptes nationaux. Le PIB marchand mesure la somme des valeurs ajoutées par le travail et le capital à une inconnue, soit la valeur intrinsèque des ressources naturelles consommées ou détruites pour l'obtenir. Or ces consommations et ces destructions font surgir des raretés inédites, révèlent des besoins et des préférences. Elles ont

¹ Voir à ce sujet mon article des *Cahiers du CEDIMES*, n°3 , mai 2008

une valeur sans toujours avoir de prix. Et quand ces ressources ont un prix comme l'eau potable ou les poissons, ce prix concilie mal la modération de la demande requise pour maintenir le stock et la satisfaction des besoins de consommation immédiats. Il faut donc réviser le concept de PIB pour y inclure une mesure du coût environnemental et de l'empreinte écologique indépendamment de la valeur seule prise en compte du travail et des investissements consacrés à leur collecte. Et quand la ressource s'y prête, à l'exemple des gains résultant de l'économie de CO², la création d'un marché des droits d'émission paraît pouvoir inciter efficacement les industries à réduire leurs rejets et à financer des éco-innovations.

La réglementation doit servir à orienter et encadrer ces nouveaux marchés à la condition de ne pas ralentir l'inéluctable enchérissement des ressources non ou lentement renouvelables. Les écotaxes à objectif pédagogique autant que financier et les subventions ainsi que des mesures plus contraignantes compléteront le dispositif à la condition que les produits de remplacement économes en énergie soient simples à employer.

V LE TEMPS HYBRIDE DEL'ENVIRONNEMENT

Le DD perturbe le calcul économique et révèle l'infirmité des outils traditionnels de choix en matière d'investissements. L'entrepreneur, son banquier et ses actionnaires sont habitués à raisonner sur des horizons de court – moyen terme et prennent le temps de mûrir leur décision en se fondant sur leurs diagnostics de la concurrence. Le DD semble requérir **d'agir à la fois dans l'urgence et dans une perspective de très long terme**. L'urgence paraît s'imposer pour éviter que des dommages irréversibles ne se produisent. C'est le cas, dit-on pour les GES projetés dans l'atmosphère qui en raison des tendances amorcées depuis 1850 atteindraient un seuil intolérable d'ici 2030. Tel est le problème également soulevé par le taux de disparition des espèces. Ces dangers appellent selon le rapport Stern des mesures urgentes alors même que l'estimation de leurs effets à très long terme reste fort incertaine.

Les taux d'actualisation qui sont en vigueur pour des horizons d'investissement dépassent rarement 10 à 20 ans. Ces taux, même proches de zéro, réduisent à néant les coûts et les avantages attendus sur des échelles de temps qui englobent plusieurs générations, celles qui cohabitent aujourd'hui sur terre et leur descendance plus lointaine, celle de tiers intéressés mais absents et au sujet de laquelle nous ignorons tout de ses préférences collectives. Le DD

suppose une **appréciation du futur** et une dépréciation du présent. Il appelle des arbitrages politiques de même nature que ceux qui s'imposent pour la construction de réseaux de chemin de fer ou d'autoroutes.

UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA MONDIALISATION

L'économie contemporaine est la fille deux révolutions industrielles : la première a développé les industries à économies d'échelle et de fabrication en grande série, la deuxième a fait surgir les activités de services inductrices d'économies de réseau. Toutes deux ont fortement poussé au gigantisme des usines, des entreprises et de leurs appareils de logistique commerciale et à l'expansion des échanges internationaux. La première traitait de **l'économie des biens matériels**, de quintaux de blé, de tonnes d'acier. La deuxième de **l'économie de l'immatériel**, d'heures de garagistes, d'informaticiens, d'avocats, d'enseignants et de médecins. Aujourd'hui, l'humanité aborde une nouvelle étape, celle de **l'économie de l'invisible**. Les économistes éprouvent déjà beaucoup de peine à se départir d'une conception matérielle de la production pour traiter convenablement des prestations de services. Il leur faut dès maintenant, au-delà de l'économie de l'immatériel, aborder la dimension invisible de l'économie. Il leur faut imaginer ce que représente le volume d'une tonne de GES, ou encore ce que l'humanité perd à la suite de la disparition d'espèces dont l'existence est ignorée de beaucoup. L'économie de l'invisible valorise comme la défense et la sécurité d'un pays les dommages évités, les pertes entraînées par les maux collectifs. Mais il s'agit cette fois de la sécurité de la planète, de la défense du monde contre ses propres méfaits. Et donc d'une nouvelle étape de la mondialisation.

Trois traits la caractérisent.

1) La pression démographique, l'industrialisation à marches forcées et l'urbanisation soumettent la planète à **une contrainte de survie**. Elle fait déjà sentir le coût croissant des moyens mis en œuvre pour pallier la rareté des ressources naturelles. Le retraitement des déchets, l'exploration de gisements en milieux hostiles, les équipements nécessaires pour améliorer l'accès à l'eau, les investissements dans les énergies de substitution, les recherches à entreprendre pour économiser les transports ou reproduire la nature appellent des conversions coûteuses et une relocalisation des productions à proximité des lieux de

consommation. Nous assistons à une renaissance de la loi des rendements décroissants chère à Malthus et à Ricardo après quelques décennies d'oubli.

2) Le développement soutenable fait ressortir **de nouvelles inégalités** : l'Américain rejette 3 fois plus de CO₂ que le Français et 58 fois plus que le Sénégalais. De plus, la conception routinière du développement fait courir le péril d'une redistribution dévastatrice des biens et des maux collectifs, **d'un véritable déséquilibre écologique mondial**. En simplifiant quelque peu, certains pays pauvres subissent des calamités dont l'origine ne leur est pas imputable. Les inégalités internationales et infra – nationales varient avec l'incidence géographique de l'instabilité climatique. La sécheresse qui entretient conflits régionaux et guerres civiles « *tue dix fois plus que les guerres* ». Un inventaire des raretés les plus menaçantes pour l'espérance de vie des populations vulnérables devrait être dressé pour accélérer la mise en œuvre des solutions concrètes qui s'imposent.

3) **Un devoir de solidarité planétaire autant qu'intergénérationnel** pèse donc sur l'humanité des temps présents et futurs. Il s'impose dans un contexte qui durcit le climat des relations internationales. Il est impossible de promouvoir des politiques nationales indépendantes pour répondre aux problèmes d'envergure planétaire. Ce qui fait pression sur la concertation et les institutions internationales. La difficulté vient de ce que la rationalité économique ne suffit pas pour signer de bons accords. Ce pour plusieurs raisons. L'universalisme de la rationalité économique vaut pour un monde idéalisé, imperméable à la diversité des cultures et des perceptions. Ce monde néo-classique ignore les écarts fort variables d'un lieu à l'autre, qui dissocient le bien-être ressenti, le pouvoir d'achat et la croissance de la production. Les difficultés de la coopération internationale sur le DD offrent un terrain favorable à la théorie des jeux. Leur exemple illustre les théories des externalités internationales et du passager clandestin. Mais le défi posé à l'analyse économique est bien plus profond. D'une part parce qu'il n'est pas possible d'écarter les considérations de géopolitique qui sont l'expression brutale de purs rapports de force. D'autre part, parce que la connaissance commune nécessaire à une convergence des perceptions du monde et des enjeux du DD reste encore largement à établir.

Le DD, et plus encore le développement soutenable, reste aujourd'hui à l'état d'une notion sans frontières, plutôt qu'un concept rigoureusement délimité. L'objectif d'un DD est susceptible, à l'exemple du principe de précaution, de recevoir un grand nombre

d'interprétations et d'adaptations qui influenceront sur les décisions politiques et les choix budgétaires. Il peut tout autant encourager le repliement des pays sur soi qu'engager le monde à renouveler ses méthodes de concertation au nom d'un impératif de solidarité internationale. Puisse notre colloque nous faire prendre conscience de nos différences de perceptions sur la viabilité de nos processus de développement et contribuer à les rapprocher.